

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailles-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20160307\_14

### Séance du 7 mars 2016

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 21
- Présents : 14
- Votants : 15

**Date de la convocation :**  
27 février 2016

**Date d'affichage :**  
14 mars 2016

L'an deux mil seize, le sept mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Jean-Marie GIROD Jean-Yves QUETY.

Absents excusés : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

---

**Objet : Exploitation des parcelles vendues  
en contrats d'approvisionnement (P. 60, 61, 91)**

2 offres ont été reçues pour l'exploitation de ce lot de 285 m<sup>3</sup> (billons et trituration) dans les parcelles 60, 61 et 91 :

- Jean-Paul RINALDI : 7 486,50 € HT
- Sébastien NAVASQUEZ : 7 816,66 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de M. Jean-Paul RINALDI et charge M. le Maire d'exécuter cette décision.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

  
Florent SERRETTE